
Compte rendu du Conseil d'Administration du

5 OCTOBRE 2023

La séance débute à : 17h51

Le quorum est atteint : 23 présents / 27

Secrétaire de séance : Mme CONCHON, Principale Adjointe.

Mme ETOURNEAU ouvre la séance, et remercie en premier lieu l'ensemble de la communauté éducative qui lui a réservé un très bon accueil depuis son arrivée. Ainsi que les élus qui l'ont reçu en Mairie le 11 septembre 2023.

Mme ETOURNEAU fait lecture de l'ordre du jour.

17h53 : Arrivée de Mme LESTIN

Mme ETOURNEAU soumet au vote l'adoption du compte rendu du CA du 20 juin 2023.

	Pour : 23
Vote : 24	Abstentions : 1
	Contre : 0

1/ Rentrée 2023 – structure : pour information

Mme ETOURNEAU présente les conditions de rentrée 2023 aux membres du CA. Un document leur est distribué.

La rentrée s'est bien passée, et les élèves étaient contents de retrouver les locaux, leurs enseignants et leurs amis. A noter une problématique concernant les transports scolaires qui a repris dès la rentrée, et que nous aborderons en fin de séance lors des questions diverses.

Les classes sont relativement chargées, surtout en 6^{ème}. Il nous a été rappelé que nous pouvons accueillir jusqu'à 30 élèves maximum par classe.

864 élèves au 2/10/2023 dont 78 élèves de SEGPA et 13 élèves dans le dispositif ULIS :

- 208 élèves de 6^{ème}
- 206 élèves de 5^{ème}
- 208 élèves de 4^{ème}
- 242 élèves de 3^{ème}

813 élèves demi-pensionnaires : deux services conséquents de restauration.

Options proposées :

- Bilangue (dès la 6^{ème})
- LCA (dès la 5^{ème})
- LCE (dès la 4^{ème})
- Chant chorale (dès la 6^{ème})

Il ne manquait qu'un enseignant à la rentrée, en vente (élèves de SEGPA), qui a été nommé au 13 septembre 2023.

Nous accueillons 2 nouveaux CPE : Mme BOYER (référente des 6^{ème}/3^{ème}) et M. DIANDOKI (référent des 5^{ème}/4^{ème}). La dotation en moyen d'assistance éducative est de 7,5 postes. A ce jour, un poste à 75% est en cours de recrutement. Nous avons des difficultés malgré les démarches des CPE à trouver quelqu'un de qualifié pour l'encadrement des élèves. De plus, aujourd'hui une assistance d'éducation a souhaité ne pas donner suite après sa période d'essai.

Nous avons au total 8 AESH pour les élèves en situation de handicap notifiés par la MDPH.

Au niveau des Agents du Conseil Départemental, la rentrée a été difficile : 4 postes de titulaire et 1 CUI non remplacés. Grâce à l'alerte rapide de Mme PETYT, une solution a pu être trouvée : le Département a fait intervenir une société de nettoyage (2 personnes présentes 3 jours par semaine pendant 15 jours).

Il manque encore à ce jour 3 postes de titulaires et 1 CUI : sur les postes de titulaires, 2 personnes sont en arrêt maladie et 1 poste est en cours de recrutement ; le CUI est également en cours de recrutement.

Mme FERREIRA CARRICO salue le travail des agents présents qui pallient au mieux ces manques de personnels pour que cela ait le moins d'impact possible pour les usagers.

2/ Présentation des IMP – indemnités pour missions particulières

Mme ETOURNEAU distribue et présente le tableau des IMP.

Le collège a une dotation de 11,5 IMP (contre 13 l'an dernier).

Les choix d'attribution des missions ont été faits en fonction des obligations réglementaires, des habitudes de l'établissement, mais également des priorités du Ministère de l'Education Nationale (référent harcèlement, heures de soutien et de remédiation en 6^{ème}).

Le tableau a été transmis à tous les enseignants, et ceux percevant une IMP signent actuellement leur lettre de missions.

3/ Plan interne des RCD des enseignants – pour information

Mme ETOURNEAU distribue et présente le plan interne des RCD (pour les absences de moins de quinze jours), élaboré avec Mme CONCHON et les enseignants volontaires.

Mme BLIN remercie du travail effectué et souligne que le remplacement des enseignants est une préoccupation majeure des parents d'élèves.

Ce plan sera transmis à la DSDEN une fois présenté au CA.

4/ Lutte contre le harcèlement – pour information

Le sujet est très présent depuis quelques mois et est la priorité nationale du nouveau Ministre de l'Education Nationale.

Mme ETOURNEAU en a parlé aux enseignants dès la journée de pré-rentree, leur demandant si l'un d'entre eux souhaitait être référent et impulser des actions collectives pour lutter contre le harcèlement et mobiliser l'ensemble de la communauté éducative, puisque comme l'a rappelé Mme La Rectrice, c'est l'affaire de tous.

Mme LECAUDE a accepté cette mission, et Mme ETOURNEAU l'en remercie sincèrement. Mme ETOURNEAU laisse la parole à Mme LECAUDE pour présenter les actions mises en œuvre. Un document est distribué.

Mme LESTIN s'interroge sur la « boîte à se confier » dans le cas d'usage abusif de la part de certains élèves (accusations calomnieuses...). Mme LECAUDE reconnaît qu'il s'agit d'une action nouvelle dans l'établissement qui demandera des ajustements mais aussi de la constitution d'une équipe formée pour traiter les situations qui y seront signalées. Elle rappelle que ces confidences ne sont que le commencement du traitement des situations (écoute des élèves, entretiens avec les familles, remontée auprès du procureur...).

Mme LECAUDE complète le besoin des parents et des fédérations de parents d'élèves dans la communication autour des dérives qu'il peut y avoir avec les réseaux sociaux, et demande l'aide des parents d'élève dans ce domaine, qui dépasse largement les murs de l'établissement.

M. GAUTIER précise que des partenaires au sein de la commune et du département réalisent des interventions régulières (la MPF notamment).

Mme ETOURNEAU indique que des interventions sont prévues par l'association e-enfance auprès des classes de 5^{ème} en mai 2024.

La MPF interviendra auprès des 6^{èmes} sur la thématique des incivilités et les violences le 8 novembre 2023 et auprès des deux classes de 4^{ème} de SEGPA sur la thématique de la justice des mineurs en mars 2024.

5/ Avenants au RI – pour vote

Le RI est le texte règlementaire qui régit les droits et obligations des élèves et des personnels. Il est donc indispensable qu'il soit à jour des procédures appliquées dans le fonctionnement interne, et dans les circulaires et décrets ministériels.

Mme ETOURNEAU va donc soumettre au vote 4 points.

a) Laïcité :

Ajout suite décret paru en août 2023.

	Pour : 24
Vote : 24	Abstentions : 0
	Contre : 0

b) Droits des élèves :

Ajout suite décret paru en août 2023
(sur le harcèlement).

	Pour : 24
Vote : 24	Abstentions : 0
	Contre : 0

c) Accueil des élèves :

Mme ETOURNEAU explique que depuis la rentrée, les élèves se rangent dans la cour à trois moments de la journée : en début de journée et après chaque récréation. Or, cette procédure est différente de celle inscrite au règlement intérieur où il est indiqué que les élèves rejoignent seuls leur classe à tous les moments de la journée. Mme ETOURNEAU propose donc une mise à jour du règlement intérieur.

Après avoir demandé l'avis des élèves, Melle LEMPEREUR signale que les élèves préfèrent monter directement car ils ont des difficultés à trouver où se ranger dans la cour.

Mme PETYT indique que ce rangement dans la cour permettait d'éviter que tous les élèves utilisent le même chemin et uniquement les portes du hall, ce qui pouvait poser des problèmes de sécurité notamment dans les escaliers.

Mme BARON précise que le rangement dans la cour a été décidé en raison des conditions sanitaires. Ces dispositions étant terminées, les enseignants aimeraient revenir aux conditions précédentes.

Mme BOYER craint que si le rangement dans la cour est supprimé, le nombre d'élèves qui circulent dans les couloirs en même temps soit trop important, et que cela crée des problèmes de sécurité et des retards en classe.

Mme CHENE regrette la circulation des élèves dans les couloirs durant tout le temps de la récréation.

Mme LECAUDE rappelle que durant les années précédentes, une réflexion avait été menée avec les CPE et La Direction pour éviter les bagarres qu'ils pouvaient y avoir dans les couloirs. De plus, aller chercher les élèves dans la cour fait partie de l'accueil des élèves, crée un climat plus propice aux apprentissages.

Mme LECAUDE souligne l'importance de l'accueil à 8h30 pour commencer la journée et pouvoir faire le point sur les enseignants qui pourraient être absents ou en retard.

Mme BOYER craint le moment des récréations avec tous les élèves qui rentrent en même temps dans le hall.

M BARBE essaye de comprendre pourquoi changer les règles en raison de problèmes de discipline. Il est dommage de changer les règles au lieu de résoudre les problèmes de discipline.

Mme CHENE regrette que les changements précédents n'aient pas été discutés avec les enseignants, qui l'ont vécu comme des changements imposés.

Mme ETOURNEAU conclue que si cette règle change à ce moment de l'année, le signal envoyé aux élèves ne soit pas positif.

Les représentants des enseignants proposent que ce point soit discuté en équipe, notamment en conseil pédagogique. Et que la règle ne change pas pour le moment.

Mme ETOURNEAU ajourne le point sur le rangement dans la cour.

d) Horaires du secrétariat :

	Pour : 24
Vote : 24	Abstentions : 0
	Contre : 0

6/ Délégations de signature – pour information

Mme ETOURNEAU informe les membres du CA qu'elle délègue sa signature à chacune de ses Adjointes selon les tâches notées dans ces délégations.

Ces délégations seront affichées dans les différents services.

Mme ETOURNEAU en profite pour remercier Mmes CONCHON, LECAUDE et PETYT pour la grande disponibilité dont elles font preuve à son égard.

7/ Contrats et conventions – pour information

Mme ETOURNEAU laisse la parole à Mme PETYT, pour présenter la convention d'occupation précaire d'un logement de fonction pour Mme LANGLOIS, enseignante.

Pour : 24
Vote : 24 Abstentions : 0
Contre : 0

8/ Questions financières

Mme ETOURNEAU laisse la parole à Mme PETYT.

Bilan définitif du voyage en Espagne organisé sur l'année 2022/2023 :

Pour : 24
Vote : 24 Abstentions : 0
Contre : 0

Participation maximale de 450€ des familles pour le voyage en Espagne pour 2 classes de 4^{ème} sur l'année 2023/2024 :

Pour : 22
Vote : 24 Abstentions : 2
Contre : 0

Répartition de la subvention du département :

Pour : 24
Vote : 24 Abstentions : 0
Contre : 0

Mme PETYT présente la DBM concernant la subvention du transport de piscine.

Mme ETOURNEAU présente pour vote la DBM :

	Pour : 24
Vote : 24	Abstentions : 0
	Contre : 0

QUESTIONS DIVERSES

Les représentants parents d'élèves ont transmis les questions suivantes.

a) Horaires des conseils de discipline :

Les parents d'élèves souhaiteraient que les conseils de discipline ne se tiennent pas avant 17h30. Mme ETOURNEAU répond que dans toutes les instances, notamment les conseils de classe, les horaires sont fixés en fonction des parents d'élèves.

Lors des conseils de discipline, Mme ETOURNEAU souhaite en premier lieu que les parents des élèves convoqués devant l'instance soient présents. C'est donc à leurs horaires qu'elle s'adaptera. Dans les cas précédents, les parents avaient en charge d'autres enfants (certains plus jeunes) et une heure trop tardive n'aurait pas permis leur présence.

Dans le cas précis des conseils de discipline qui ont eu lieu les derniers jours, chacun devait s'enchaîner (même jour à la suite) car les faits étaient des bagarres. Il n'était donc pas possible de commencer à 17h30, ils ont donc été placés à partir de 16h15.

Mme THEVENET précise que même 16h15 pour le premier conseil de discipline reste trop tôt pour les représentants de parents d'élèves, qui ont pour certains dû prendre des jours de congés.

b) Effectifs des personnels :

Réponses apportées lors du point 2 mis à l'ordre du jour du CA.

c) Le pacte enseignant :

Réponses apportées lors du point 4 mis à l'ordre du jour du CA.

d) Protocole sanitaire :

Les représentants parents d'élèves souhaitent savoir si un protocole est de nouveau en place, et si le masque peut être rendu obligatoire en cas de maladie.

Depuis la rentrée, un certain nombre d'élèves et de personnels ont été touchés par la COVID-19. Mme ETOURNEAU avait pris attache auprès des autorités académiques, qui lui ont confirmé qu'il n'y avait plus d'obligation à porter le masque ou à s'isoler.

En cas de COVID-19, si les symptômes sont trop importants et empêchent de se rendre sur son lieu de travail, un arrêt maladie doit être fourni. Si les symptômes sont supportables, on doit venir travailler (masque conseillé mais non obligatoire).

e) Casiers des élèves :

Les représentants parents souhaiteraient savoir si une salle peut être ouverte le midi pour les élèves qui n'ont pas de casier.

Afin d'éviter d'éventuels vols, il a été demandé cette année aux élèves qui n'ont pas de casier de garder leur cartable avec eux sur la période méridienne. C'était trop compliqué d'avoir à gérer les histoires de vols ou d'oublis de sacs, qui traînaient partout dans la cour.

Il n'est pas possible d'ouvrir une salle pour les élèves n'ayant pas de casier, et ce, pour plusieurs raisons :

- Cela mobiliserait un AED sur ce poste le temps de l'ouverture de la salle, au détriment de la surveillance de la cour ou de la cantine ;
- Il n'est pas possible de reconnaître quels sacs ont les élèves, et cela pourrait donc amener des vols de sacs (un élève pouvant sortir avec le sac d'un autre).
- Cela risque de gérer encore plus de retards.

Les élèves doivent donc garder leurs sacs avec eux.

La question de rajouter des casiers se posent mais cela n'est pas possible par manque de place.

Les représentants de parents d'élèves regrettent de devoir souligner ce point tous les ans.

f) Problèmes de bus :

Mme THEVENET fait lecture d'un courrier de parents concernant les problèmes récurrents dans les transports sur le secteur de la Chapelle Bourbon.

Elle ajoute que suite au courrier envoyé l'an dernier, aucune réponse n'avait été apportée par le département.

Mme ETOURNEAU rappelle que les AED ont pour consigne de ne pas laisser les élèves seuls dans la rue si le bus n'est pas passé.

M. GAUTIER a aussi été destinataire du courrier et en a fait la remontée auprès du Président du Département 77. Les difficultés de recrutement de chauffeurs sont réelles malgré les actions mises en place pour faciliter l'accès à ce métier. Il doit rencontrer les représentants de la société de transport pour que des actions fortes soient mises en place.

g) Rénovation thermique des bâtiments :

Les parents d'élèves souhaitent savoir où en le projet de végétalisation de la cour.

Suite à l'autoévaluation de l'établissement, Mme PETYT a fait faire des devis pour la végétalisation de la cour, cela a un coût important de près de 60000€.

Il faudrait voir si un projet « Notre école, faisons la ensemble » pourrait être envisagé.

La pose de filtre sur les fenêtres pourrait être une première solution.

h) Don des parents d'élèves au FSE :

Les parents se sont mobilisés lors du Forum des Associations de la ville de Tournan, et font don de 182,41€ (recettes obtenues grâce au stand de nourriture) au FSE du collège.

Mme ETOURNEAU les en remercie.

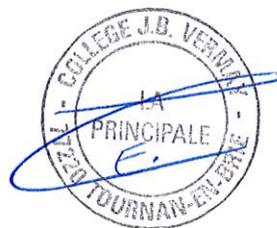
Les deux prochains CA sont prévus :

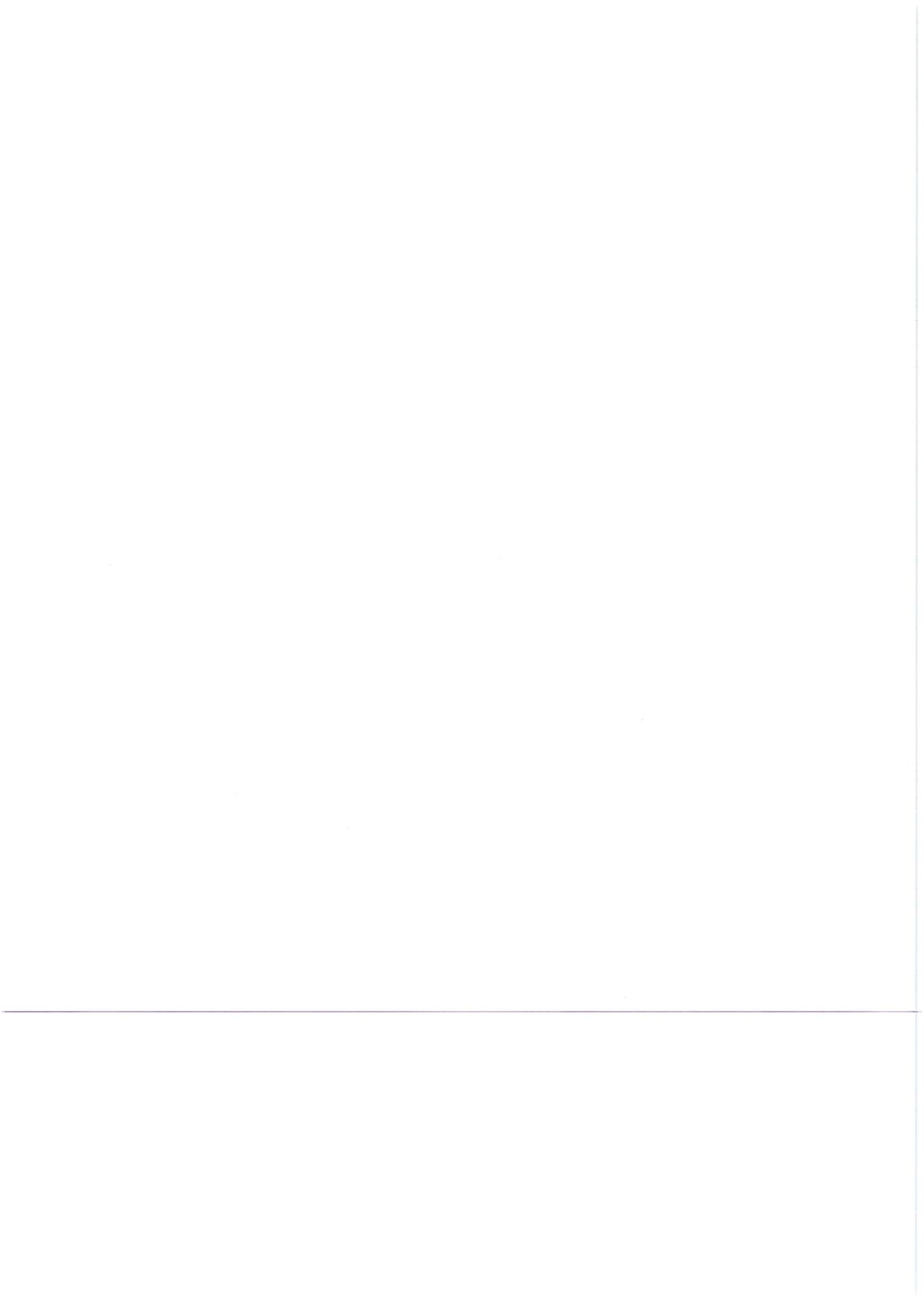
- Le lundi 6 novembre à 17h45 (CA d'installation)
- Le jeudi 23 novembre à 17h45 (CA du budget)

Secrétaire de séance
Mme CONCHON



La Principale
Mme ETOURNEAU





Réunion du conseil d'administration du Jeudi 5 Octobre 2023

LISTE D'EMARGEMENT

Collèges de plus de 600 élèves ou avec SEGPA

Nom des membres du CA	TITULAIRES			SUPPLEANTS	
	Présent*	Absent*	Signature	Nom	Signature
<ul style="list-style-type: none"> • Membres de droit - Mme Camille ETOURNEAU - Mme Laetitia CONCHON - Mme Sophie PETYT - Mme Manuella BOYER - Mme Céline LECAUDE 	X			- Pas de suppléant	
	X			- Pas de suppléant	
	X			- Pas de suppléant	
	X			- Pas de suppléant	
	X			- Pas de suppléant	
<ul style="list-style-type: none"> Représentants de la collectivité de rattachement (et de l'entité) - M. Laurent GAUTIER - Mme Mireille MUNCH 	X			- M. Teddy ROBIN	
				- Mme Catherine TOURNUT	<i>occu</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants de la commune siège de l'établissement (et de l'entité) - Mme Maria PERALTA SUAREZ - Mme Maryse PELLETIER 	X			- M. Madani KHALOUA	
	X			- M. Pascal FOLLIOT	
<ul style="list-style-type: none"> • Personnalité(s) qualifiée(s) - - 				- Pas de suppléant	
				- Pas de suppléant	
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation - Mme Bérandère FRERE - Mme Marie-Stéphanie MASSOUBRE - Mme Lucilia FERREIRA CARRICO - M. Bruno BOILEAU - Mme Céline BARON - M. Benoit IKOUOUBEL - Mme Morgane HERBERT 	X			- Mme Emilie BRAC DE LA PERRIERE	
	X			- Mme Louise DELALANDRE	
	X			- Mme Charlie POISSON	
	X			- Mme Mérédith CHÈNE-BERG	
	X			- M. Clément AGOSTINI	
	X			- Mme Kareen LAHANA	
	X			- Mme Marion FRUGIER	
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants élus des personnels administratifs, ouvriers, de service, sociaux et de santé - Mme Valérianne HARDY <i>occu</i> - M. Sébastien MAISON <i>occu</i> - 					
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants élus des parents d'élèves - Mme Marlène THEVENET - Mme Stéphanie BLIN 	X			- Mme Audrey VAN DER BYL	
	X			- Mme Nelly NUNES	
<ul style="list-style-type: none"> - M. Laurent CLAUDE - Mme Ariane VENTURA - Mme Julia-Mélissa LESTIN - Mme Stéphanie THERY - Mme Fatima AIT SALEM-ROUGE 	X			- Mme Steena XAVIERE	
	X			- Mme Sandrine MELISSE	
	X			- M. Jérôme BARBE	
	X			- Mme Laudiane MEIGNE PORTES	
	X			- Mme Carole COGNERAS	
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants élus des élèves - Hugo GONCALVES 3^{ème} G - Valeriya MOISEY 3^{ème} G - Enora PAUVERT 3^{ème} F 				- Camille GREVOLA 3 ^{ème} G	
				- Sofya MOISEY 5 ^{ème} I	
				- Syrine LEMPEREUR 5 ^{ème} C	
<ul style="list-style-type: none"> • Invité : agent comptable 					

* signaler par une croix

10/10/10

25

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10